



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE

AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE

Rennes, le 02/10/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 2 octobre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **607** cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 48h¹.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **55,9 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5 %**.

Les différents indicateurs montrent une circulation toujours active du virus.

Chacun est appelé à la responsabilité dans le respect des gestes barrières et du port du masque.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 2 octobre 2020 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	1720	58	27,9	- 5,8
29	2582	82	30,3	- 2,4
35	7097	374	106,5	- 9,9
56	2622	93	36,3	0
Bretagne	14021	607	55,9	- 4,9

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **191** hospitalisations en cours (-2¹) dont 19 (+2¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - **1 529** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+52¹) ;
 - **291** patients sont décédés (+2¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Point de situation EHPAD

Depuis le début de l'épidémie,

- **151** EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+ 12 depuis vendredi 25 septembre) ;
- **73** résidents y sont décédés (+4 depuis vendredi 25 septembre).

Suivi des clusters

La Bretagne compte actuellement **38 clusters** (+6¹), en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **2** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu scolaire et 1 en milieu professionnel) ;
- **5** dans le Finistère (3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé et 1 en établissement pour personnes handicapées) ;
- **26** en Ille-et-Vilaine (6 en EHPAD, 2 en milieu professionnel, 11 en milieu scolaire et universitaire et 7 en sphère privée) ;
- **5** dans le Morbihan (3 en EHPAD, 1 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 30/09/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr